

Conception cantonale de l'énergie, quelle place pour la géothermie de moyenne profondeur ?

Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

Pour être davantage autonome, le territoire jurassien doit accueillir plusieurs types de production d'énergie. Une majorité des productions de chaleur et d'énergie sont référencées dans le concept cantonal de l'énergie plan de mesures 2022-2026, adopté par le Gouvernement le 8 février 2022.

L'énergie géothermique est y présente. Cependant la géothermie de moyenne profondeur n'est pas prise en considération ni dans le futur plan cantonal de l'énergie ni dans le précédent.

En Suisse, le premier réseau de chauffage à distance alimenté par une centrale de chauffage basée sur la géothermie de moyenne profondeur a été mis en service en 1994 à Riehen.

L'écoquartier des Plaines du Loup à Lausanne, qui accueillera 8'000 habitants et 3'000 emplois, a adopté une production de chaleur basée sur le principe de la géothermie de moyenne profondeur avec un champ de 35 sondes géothermiques à 800 mètres de profondeur, couplé à un système de récupération de chaleur des eaux usées.

L'Office fédéral de topographie swisstopo a mis à jour une carte qui contient les projets de géothermie de moyenne profondeur en fonction et en phase de construction. Force est de constater qu'aucun projet ne figure sur le territoire jurassien.

À la vue de ce constat nous demandons au Gouvernement jurassien :

- 1. Pour quelles raisons la géothermie de moyenne profondeur n'est pas prise dans la politique de production d'énergie ?**
- 2. Est-ce que des études de faisabilité ont été effectuées ou seront effectuées en lien avec la production d'énergie de géothermie de moyenne profondeur sur le territoire jurassien ?**

Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Christelle Baconat (Verts)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)

- Lucien Ourny (Verts)

Intervention déposée officiellement le 30 mars 2022

Documents annexés